

# Rapport article 29 de la loi énergie climat

Exercice 2023

## 1. Contexte réglementaire

En tant que société de gestion, Varsity Capital doit satisfaire aux exigences des réglementations applicables en termes de respect des critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance (ESG).

Le présent rapport « Loi Énergie Climat » est établi dans le cadre de l'article 29 de la loi dite « énergie climat », dont l'objectif est de coordonner la réglementation française avec les règlements européens (UE) 2016/2341 (dit « SFDR ») et (UE) 2020-852, dit « Taxonomie ». Elle modifie les articles L. 533-22-1 et D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

Ce rapport est transmis à l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ainsi qu'à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

## 2. Démarche générale

L'équipe de Varsity Capital s'engage à poursuivre une stratégie d'investissement durable et responsable, tout en reconnaissant la nécessité d'adapter cette approche à la classe d'actifs dans laquelle elle est investie.

Depuis la création de la société de gestion, nous avons envisagé plusieurs approches en ce qui concerne notre stratégie ESG et avons choisi d'utiliser le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODDs) fourni par les Nations Unies (ONU) comme base de travail.

Nous reconnaissons que les entreprises technologiques peuvent avoir des externalités positives et négatives et, en tant que société de gestion, nous voulons en être tenus responsables. C'est pourquoi nous mettons à jour régulièrement une matrice interne dans laquelle nous documentons chacun des investissements de Varsity Capital et nous l'utilisons pour évaluer et atténuer l'impact des entreprises de notre portefeuille sur un ensemble d'ODDs sélectionnés.

## Le développement durable au cours du cycle d'investissement

### Screening

Varsity Capital s'engage à investir de manière responsable et a mis en place des exclusions sectorielles, géographiques et éthiques dans son processus d'investissement afin de s'assurer qu'il ne soutient pas des pratiques commerciales controversées ou contraires à son éthique. En appliquant ces exclusions, nous sommes en mesure d'éliminer les entreprises qui opèrent dans des secteurs, ou s'engagent dans des activités, susceptibles de nuire aux personnes, à l'environnement ou à la société dans son ensemble.

Les opportunités d'investissement non conformes aux listes d'exclusion suivantes ne sont pas prises en compte :

- Exclusions sectorielles
- Exclusions géographiques
- Exclusions éthiques

### Due diligence

Au cours de la phase de due diligence, nous donnons la priorité à la connaissance de la mission de l'entreprise, à l'opinion des entrepreneurs sur les enjeux de développement durable et à l'identification de toutes les pratiques déjà en place dans la société.

Afin de mieux comprendre les impacts potentiels de l'entreprise, nous créons une cartographie complète de l'activité de l'entreprise et de son impact sur les ODDs.

### Term sheet

Dans notre lettre d'intention, nous demandons à l'entreprise une transparence totale sur une série d'indicateurs ESG. Nous suggérons également que l'entreprise se soumette à un audit de cybersécurité et à une évaluation de son empreinte carbone si cela est approprié au stade de développement de l'entreprise.

Lors de la rédaction du pacte d'actionnaires, nous nous assurons que les intérêts de tous les actionnaires sont alignés et que la structure de gouvernance est saine.

### Immersion

Immédiatement après un investissement, Varsity Capital procède à une évaluation complète des pratiques et des opérations de l'entreprise afin d'identifier ses principales forces et faiblesses en matière de développement durable. Ce processus implique l'utilisation d'indicateurs et de métriques spécifiques pour évaluer les performances de l'entreprise dans des domaines tels que l'impact environnemental, la responsabilité sociale et la gouvernance d'entreprise.

Sur la base des résultats de cette évaluation, Varsity Capital définit des indicateurs spécifiques qui doivent être contrôlés et examinés lors de chaque réunion du conseil d'administration afin de suivre les

progrès réalisés par l'entreprise pour remédier aux faiblesses identifiées et continuer à améliorer ses efforts en matière de développement durable. Cela permet à Varsity Capital de s'assurer que les entreprises de son portefeuille adoptent une approche proactive de développement durable et s'alignent sur les valeurs et les objectifs de la société de gestion dans ce domaine.

## Suivi

Comme nous pensons que les six premiers mois suivants notre investissement sont fondamentaux pour le futur succès de l'entreprise, nous développons une feuille de route claire sur six mois afin d'améliorer un ensemble d'indicateurs ESG et nous les évaluons annuellement avec l'aide de l'entreprise.

Un responsable de ce sujet est désigné au sein de l'entreprise. Il peut s'agir d'un membre de l'équipe de direction ou d'un fondateur dans le cas des plus petites entreprises.

## Reporting

Varsity Capital suit et analyse les indicateurs clés de performance des entreprises de son portefeuille en matière de développement durable à l'aide d'un outil spécifique. Nous utilisons aussi cet outil pour comparer les performances ESG des entreprises de notre portefeuille à leurs comparables sectoriels.

Les résultats sont communiqués aux investisseurs chaque année par le biais d'un reporting ESG spécifique. Ce rapport permet aux investisseurs de comprendre les progrès réalisés en matière d'objectifs ESG, et contribue à accroître la transparence et la responsabilité de notre processus d'investissement.

## Le développement durable au sein de la société de gestion

Varsity Capital s'efforce d'être à la fois un investisseur et une entreprise responsable. Nous avons donc adopté des lignes directrices pour veiller à ce que nos employés agissent conformément à nos valeurs et respectent notre engagement proactif en faveur du développement durable. Nous attendons donc de nos employés qu'ils adoptent un comportement responsable.

Nous utilisons le même cadre que celui que nous utilisons pour évaluer nos activités d'investissement afin de suivre notre propre impact :

### Impact environnemental (ODD 12 et 13)

- contrôle annuel de notre empreinte carbone
- fixation d'objectifs de réduction des émissions de carbone et suivi des progrès réalisés
- mise en place d'une politique de réduction et de recyclage des déchets de bureau
- promotion de l'efficacité énergétique au quotidien ;
- télétravail accepté et promotion de la visioconférence pour réduire les déplacements professionnels
- promotion de l'utilisation des transports publics, du covoiturage ou des véhicules électriques

#### Impact social (ODD 5 et 8)

- mise en place de dispositif d'épargne salariale
- processus d'embauche et de promotion équitables et transparents
- formations à la diversité et à l'inclusion auprès des employés
- modalités de travail flexibles pour répondre aux besoins personnels des employés
- partenariats avec des organisations soutenant des initiatives en matière de diversité et d'inclusion

#### Gouvernance (ODD 16)

- nomination d'un membre indépendant au conseil d'administration de la société de gestion
- engagement auprès des entreprises dans lesquelles Varsity Capital investit, afin de les encourager à adopter les meilleures pratiques en matière de transparence et de responsabilité
- collaboration avec d'autres investisseurs et organismes publics pour promouvoir la transparence et la responsabilité dans le secteur financier et dans l'économie en général

### 3. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Les politiques liées à l'intégration des risques de durabilité dans le processus d'investissement de Varsity Capital ainsi que sa politique ESG sont disponibles sur demande. Ces éléments sont révisés et, si nécessaire, mis à jour au moins une fois par an. De plus, l'information des souscripteurs sur les démarches ESG significatives au sein des participations est également assurée via un rapport annuel dédié disponible sur demande.

### 4. Adhésion à des chartes, initiatives, codes prenant en compte des critères ESG

En 2023 Varsity Capital a collaboré avec plusieurs initiatives et fédérations :

**France Invest** – Varsity Capital est signataire de la Charte de France Invest pour favoriser la parité chez les acteurs du capital-investissement français et dans les entreprises qu'ils accompagnent.

**UN-PRI** - Varsity Capital est signataire des PRI, ces principes érigés par les Nations Unies qui définissent l'investissement responsable comme une stratégie et une pratique visant à prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et dans l'engagement.

**Initiative Climat International (iCI)** - Varsity Capital a rejoint l'Initiative Climat International (iCI) qui est la première initiative internationale du secteur du capital investissement visant à mieux appréhender et lutter contre le changement climatique.

## 5. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et de l'article 9 du règlement SFDR

Le tableau ci-dessous liste les fonds gérés par société de gestion qui, au 31 décembre 2023, se conforment à l'article 8 ou 9 du Règlement (UE) 2019/2088 :

Fonds	Article 8	Article 9	Encours au 31/12	Part globale
Varsity I	Oui	Non	Nul	100%